DÉCLARATION CONJOINTE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE BURUNDAISE ET DES GRANDS GROUPES ET AUTRES PARTIES PRENANTES

Nous, représentants de la société civile burundaise, des grands groupes et des autres parties prenantes, saluons la présentation du deuxième Examen National Volontaire du Burundi ainsi que les efforts déployés par le Gouvernement pour mettre en œuvre l'Agenda 2030.

Aucun progrès ne peut être célébré tant que les plus vulnérables restent invisibles.

Comme le dit l'adage : « On ne peut pas améliorer ce que l'on ne mesure pas. » Si 49 % des cibles des ODD montrent des avancées, il demeure préoccupant que 35 % restent dans l'ombre faute de données. Cette absence de données ne représente pas seulement un déficit statistique ; elle signifie que des milliers de personnes continuent d'être oubliées dans les politiques publiques.

Le principe fondamental de l'Agenda 2030, "Ne laisser personne de côté" ne doit plus être un slogan, mais une réalité budgétaire.

Il doit devenir une réalité visible dans les budgets nationaux, dans les services publics, dans les salles de classe, dans les centres de santé et jusque dans les collines les plus reculées du Burundi.

« On ne peut pas éduquer avec efficacité un enfant qui a soif, qui vit dans le noir ou dont l'école et les infrastructures sont inaccessibles » Porter la voix de la société civile aujourd'hui, c'est rappeler l'évidence : Bâtir un devenir meilleur pour nos enfants exige des choix clairs aujourd'hui. L'accès à l'eau, l'éducation, la maîtrise de l'énergie, la force de l'innovation et la durabilité de nos villes doivent devenir nos priorités absolues. C'est à travers ces leviers que nous leur offrirons un avenir à la hauteur de leurs aspirations.

1. Comment les données sont-elles ventilées par sexe, âge, handicap et zone géographique afin de suivre les inégalités ?

2.Comment le gouvernement entend-il rendre réelle et autonome la participation des collectivités locales à la mise en œuvre et au suivi des ODDs pour les 4 prochaines années ?

3. Comment le Burundi peut-il soutenir activement la Convention-cadre des Nations Unies sur la coopération fiscale internationale afin d'élargir **son** espace budgétaire et d'assurer le financement des ODD ainsi que des services publics tels que l'éducation ? Merci.